La simplification de l'orthographe [suite]

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **34 (1905)**

Heft 9

PDF erstellt am: **23.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

à l'école est de savoir en perdre. Tout le monde est d'accord sur ce point qu'il vaut mieux lire dix fois le même morceau dans une leçon que de lire dix chapitres à la hâte. Il faut juger d'une méthode par ses résultats. L'élève ainsi exercé se rompt bientôt à la lecture; son intelligence mise en activité par des questions bien appropriées s'affine promptement, ses facultés d'assimilation augmentent en puissance, ses connaissances se distinguent par leur précision et son vocabulaire s'étend. Nous pourrons peu à peu procéder plus rapidement et plus simplement; le nombre des termes à expliquer diminuera graduellement et les lectures partielles, s'allongeront d'autant et seront suivies immédiatement du compte rendu et de la recherche des idées principales. Alors on marchera à une allure surprenante qui satisfera les plus exigeants.

Un excellent moyen de faciliter la leçon de lecture, c'est d'inviter les élèves à examiner à l'avance le morceau qui fera l'objet de la leçon. Cette première étude contribue à leur faire contracter l'habitude du travail personnel et le goût de la lecture. Pour rendre cet exercice profitable et aisé, il faut évidemment que l'enfant soit pourvu d'un bon dictionnaire.

La leçon de lecture peut être suivie de l'établissement d'un court vocabulaire qui fera l'objet d'une étude particulière et d'exercices spéciaux.

L'application peut consister dans la reproduction libre du chapitre, orale ou écrite, au moyen du résumé. Le même morceau sera repris dans d'autres leçons, à différents points de vue, et servira de base à une foule d'exercices de langue.

M. BERSET.

La simplification de l'orthographe

(Suite.)

1° Elle a rejeté la proposition d'écrire *à, là, où : a, la, ou;* parce qu'elle a cru bon qu'une différence orthographique distinguât *à*, préposition, de *a*, verbe; *là*, adverbe, de *la*, article; *où*, adverbe, de *ou*, conjonction. La simplification eût été ici complication.

2° La proposition d'écrire *irréligieux* comme *religieux*, *énamourer* comme *enivrer*, *événement* comme *avènement;* parce que la prononciation en usage est bien celle que l'accent aigu de *irréligieux*, de *énamourer* et de *événement* indique.

3° La proposition d'écrire *céderai*, *compléterai*, *réglerai* comme on écrit *achèterai*, *cèlerai*. Il ne lui semble pas que la prononciation en usage soit celle que ces accents graves indiqueraient. Elle incline à penser qu'en cette matière il faudrait se régler sur l'infinitif, et dans les cas où l'infinitif n'a pas d'accent *(acheter)* adopter l'accent grave : *j'achèterai.*

4° La proposition d'écrire *du* au lieu de *dû ;* parce qu'il n'est pas

mauvais qu'il y ait une différence orthographique entre *du*, article, et *dû*, participe de *devoir*.

5° La proposition de supprimer l'accent circonflexe dans les imparfaits du subjonctif : *aimât*, *fît*, *prît*, *mourût;* parce que ce signe est une commodité pour faire reconnaître tout d'abord le temps employé. — Pour les mots *aphone* et *téléphone*, sur lesquels la commission chargée de préparer la simplification de l'orthographe n'a pris aucune décision, la prononciation ne semblant pas en être fixée, l'Académie, de son côté, attend que l'usage ait décidé.

6° Elle a rejeté *Noel* sans tréma, inclinant à penser que cette suppression pourrait amener à prononcer *oe* comme une diphtongue (*Nouel* ou *Noual)*, ce qui dénaturerait la physionomie du mot.

7° Elle a rejeté la proposition d'écrire *trahir, ébahir*, sans *h* avec un tréma sur l'*i*, se disant que puisqu'il faudrait remplacer le signe diacritique *h* par le signe diacritique tréma, autant vaut garder celui qui est en possession.

8° Elle a rejeté la proposition d'écrire *fame* pour *femme*. Elle croit qu'il n'est pas mauvais de conserver un souvenir de l'étymologie, et aussi que si le mot *fame* (réputation) n'existe plus, le mot *fameux* existe, qui semblerait être l'adjectif du substantif *fame* et paraîtrait dès lors signifier *féminin;* et l'on en pourrait dire autant du mot *famélique*.

9° Elle a rejeté la proposition d'écrire *cliant* (pour *client)*, *inconvéniant* (pour *inconvénient)*, *oriant* (pour *orient*), *patiant* (pour *patient)*, encore par souci de l'étymologie et pour ne pas heurter des habitudes bien fortement enracinées.

10° Elle a rejeté la proposition d'écrire *fan*, *pan*, *tan* (pour *faon*, *paon*, *taon)*. Il y aurait amphibologie entre *tan* (animal) et *tan* (écorce pulvérisée) et entre *pan* (animal) et *pan* (terme de polythéisme) et *pan* (morceau) et *pan* (onomatopée exclamative). Reste *fan*, que l'Académie repousse encore, étant assez sensible à la physionomie des mots.

11° Elle a rejeté *neu* (pour *nœud)*, *seur* (pour *sœur)*, *veu* (pour *vœu)*, reculant devant l'étrangeté de ces mots sous leur forme nouvelle et ne se croyant pas autorisée à heurter l'usage à ce point.

12° Elle a rejeté *dessin* (pour *dessein)*, croyant qu'il n'est pas mauvais, quand l'usage l'a établi qu'il y ait une différence par la forme entre des mots qui diffèrent par le sens, et que cela est plutôt une facilité qu'une diffficulté pour l'étude de la langue.

13° Elle a rejeté *cors* (pour *corps)*, *las* (pour *lacs*), *ni* (pour *nid)*, *doit* (pour *doigt)*, *pois* (pour *poids*), *puis* (pour *puits*), considérant qu'il n'y a pas d'exemples qui fussent mieux choisis pour montrer la difficulté et les périls d'un système de simplification qui aboutirait à une foule de confusions, c'est-à-dire au contraire même de la simplification véritable et qui ferait qu'on devrait écrire « son *doit doit* être coupé », il *vint vint* fois », *ni ni ni* fleurs », etc.

Particulièrement l'Académie a rejeté *cors* (pour *corps)*, et pour la raison de l'étymologie qui fait que l'étranger reconnaît tout de suite *corpus* dans *corps* et pour la raison d'une confusion possible entre *cors* (pour *corps)* et *cor* au pluriel.

14° Elle a repoussé *tems* (pour *temps*), pour la première des deux raisons précédentes, et aussi parce que quand il s'agit d'un mot aussi usité (de même que pour *homme* et *femme)* elle a toujours les timidités que la commission chargée de préparer la simplification de l'orthographe a souvent et avoue quelquefois.

15° Elle a repoussé *il vaint* pour *il vainc*, ne croyant pas mauvais de conserver le *c* qui est dans l'infinitif et dans la racine du mot. Elle fait remarquer du reste, à titre de greffier de l'usage, que cette troisième personne du singulier de l'indicatif présent n'est usitée en vérité que dans les grammaires.

16° L'Académie repousse la proposition de supprimer *l* double dans tous les cas où cette double *l* ne marque pas la mouillure. Elle montre cependant quelque tendance à supprimer une *l* là où l'étymologie le permettrait et y inviterait, et si elle maintient énergiquement *ville, tranquille, belle, nouvelle*, elle convient que *échèle* serait conforme et à l'étymologie et à la bonne prononciation.

17° L'Académie repousse la suppression d'une *r* dans *arrhe*, *bécarre*, *simarre*, *beurre*, sans être très énergique sur ce point, reconnaissant ici que la double *r* n'est pas dans la prononciation ; mais elle est très ferme sur le double *r* de *abhorrer*, *susurrer*, *bourre*, *courre, fourre* qui, à son avis est sensible dans la prononciation de ces mots.

18° Elle repousse *jète* (pour *jette*), *nète* (pour *nette*), *guète* (pour *guette*), *sote* (pour *sotte*), *hute* (pour *hutte*), ayant cette opinion que ce changement serait une véritable déformation de la prononciation qu'elle juge bonne.

19° Elle repousse *alaiter* (pour *allaiter*), *alécher* (pour *allécher*), *aléger* (pour *alléger*), *alégresse* (pour *allégresse*), *alée* (pour *allée*), *alouer* (pour *allouer*), *alumer* (pour *allumer*), *amolir* (pour *amollir*), *balade* (pour *ballade*), *balot* (pour *ballot*), *balet* (pour *ballet*), *caleux* (pour *calleux*), *célier* (pour *cellier*), *célule* (pour *cellule*), *célulose* (pour *cellulose*), *colection* (pour *collection*), *colège* (pour *collège*), *coler* (pour *coller*), *dalage* (pour *dallage*), *ébulition* (pour *ébullition*), *embélir* (pour *embellir*), *imbécilité* (pour *imbécillité*), *pélicule* (pour *pellicule*). *séler* (pour *celler*), *soliciter* (pour *solliciter*). Elle croit que pour ces mots la double *l* se fait sentir dans la prononciation plus ou moins, mais toujours au moins un peu, et que, pour quelques-uns, elle se fait sentir si fort qu'on se demande de quelle région peuvent être les personnes qui ne la prononcent pas, ce qui ramène à considérer combien il est difficile de fonder l'orthographe sur la phonétique, de telles différences de prononciation existant entre personnes du reste cultivées.

20° Sans qu'il en soit de même pour ce qui est des mots suivants : *corélatif* (pour *corrélatif*), *corespondre* (pour *correspondre*), *coroborer* (pour *corroborer*), *coroder* (pour *corroder*), *amarer* (pour *amarrer*), *barer* (pour *barrer*), *bareau* (pour *barreau*), *barique* (pour *barrique*), *beurer* (pour *beurrer*), *bigarer* (pour *bigarrer*), *bourache* (pour *bourrache*), *bourasque* (pour *bourrasque*), *boureau* (pour *bourreau*), *bourer* (pour *bourrer*), *bouriche* (pour *bourriche*), *bouru* (pour *bourru*), *caré* (pour *carré*), *carière* (pour *carrière*), *coridor* (pour *corridor*), *charète* (pour *charrette*), *charue* (pour *charrue*), *courier* (pour *courrier*), *couroucer* (pour *courroucer*), *débarasser* (pour *débarrasser*), *entérer* (pour *enterrer*), *équarir* (pour *équarrir*), l'Académie a une tendance à maintenir cette double *r*, l'orthographe dût-elle amener une prononciation moins molle, moins nonchalante, que l'Académie jugerait plutôt souhaitable.

21° Elle repousse pour les mêmes motifs : *acomoder* (pour *accommoder*), *assomer* (pour *assommer*), *comander* (pour *commander*), *comenter* (pour *commenter*), *comètre* (pour *commettre*), *comode* (pour *commode*), *comotion* (pour *commotion*), *comun* (pour *com-*

mun), *enflamer* (pour *enflammer*), *indépendament* (pour *indépendamment*), *aparament* (pour *apparemment*), *ardament* (pour *ardemment*), *évidament* (pour *évidemment*), *incidament* (pour *incidemment*), *prudament* (pour *prudemment*), *abandoner* (pour *abandonner*), *anée* (pour *année*), *anuel* (pour *annuel*), *aniversaire* (pour *anniversaire*), *aneau* (pour *anneau*), *anoncer* (pour *annoncer*), *bonet* (pour *bonnet*), *conaître* (pour *connaître*), *conivence* (pour *connivence*), *acorder* (pour *accorder*), *acroître* (pour *accroître*), *acuser* (pour *accuser*), *aquérir et aquisition* (pour *acquérir et acquisition*), *oportun* (pour *opportun*), *opression* (pour *oppression*), *oprobre* (pour *opprobre*) *abaye* (pour *abbaye*), *abesse* (pour *abbesse*), *afaire* (pour *affaire*), *afamer* (pour *affamer*), *afaiblir* (pour *affaiblir*), *afection* (pour *affection*), *afirmer* (pour *affirmer*).

22° Elle repousse *manjer*, *manjons*, *manjant*, *oblijer*, *oblijant*. Elle considère que le *g* palatal est certainement une anomalie et un empiètement illégitime du *g* sur le *j*; mais elle considère aussi que cette anomalie est trop entrée dans l'usage pour que l'Académie heurte si fort ce qu'elle a avant tout mandat d'enregistrer.

23° Elle repousse *aristocracie* (pour *aristocratie*), *démocracie* (pour *démocratie*), *inercie* (pour *inertie*), *parcial* (pour *partial*), *terciaire* (pour *tertiaire*), *ambicieux* (pour *ambitieux*), *faccieux* (pour *factieux*) *inicier* (pour *initier*), *pacient* (pour *patient*), *saciété* (pour *satiété*), *nocion* (pour *notion*), *nacion* (pour *nation*), *accion* (pour *action*), *faccion* (pour *faction*). Elle a considéré que, pour tous ces mots, la raison étymologique avait de la valeur; que, pour la plupart, la conformité de leur orthographe avec celle de leur mot-source (*démocatie* dérivé de *démocrate; inertie* de *inerte; partial* de *parti*) était une raison plus forte encore de leur conserver l'orthographe que l'usage leur a donné.

24° Elle repousse *asembler* (pour *assembler*), *désaisir* (pour *dessaisir*), *présentir* (pour *pressentir*), *resentir* (pour *ressentir*), *resouvenir* (pour *ressouvenir*), *disillabe* (pour *dissyllabe*). Elle croit que, dans la plupart de ces mots, la prononciation marque les deux *s*, et partout où elle ne les marque pas, elle ne verrait pas d'inconvénient à ce que l'influence de l'orthographe sur la prononciation amenât à prononcer les deux *s* en effet.

25° Elle repousse *caze* (pour *case*), *extaze* (pour *extase*), *phraze* (pour *phrase*), *braize* (pour *braise*), *chaize* (pour *chaise*), *niaize* (pour *niaise*) *plaize* (pour *plaise*), *diocèze* (pour *diocèse*), *pèze* (pour *pèse*), *tranziger* (pour *transiger*), *cloze* (pour *close*) *roze* (pour *rose*), *pauze* (pour *pause*), *blouze* (pour *blouse*), *épouze* (pour *épouse*), *jalouze* (pour *jalouse*), *buze* (pour *buse*) *confuze* (pour *confuse*), *ruze* (pour *ruse*), sans avoir, à la vérité, une raison très forte pour prendre ce parti, mais faute de bien voir la raison qui porte la commission chargée de préparer la simplification de l'orthographe à prendre le sien; et pour quelques-uns des mots cités, considérant qu'il est assez naturel que les adjectifs féminins se forment par la simple adjonction de l'*e* (*niais-niase; clos-close*); or, l'Académie ne voit pas que la commission chargée de préparer la simplification de l'orthographe propose d'écrire *niaiz, cloz, confuz*.

26° Elle repousse *sis* (pour *six*) (confusion possible avec *sis*), *dis* (pour *dix*) (confusion possible avec *dis*), *pris* (pour *prix*) (confusion possible avec *pris*), *courrous* (pour *courroux*) (point de confusion possible, mais *courroux* semble à l'Académie s'apparenter mieux avec *courroucer*), *crois* (pour *croix*) (confusion possible avec *crois*).

27° Elle repousse *mognon* (pour *moignon*), croyant que la prononciation actuelle est plutôt conforme que contraire à l'orthographe de ce mot. Elle repousse *pogne* (pour *poigne*) pour la même raison, ainsi que *pognard* (pour *poignard*).

28° Elle repousse le remplacement intégral et radical de *y*, *th*, *ph*, *rh* par *i*, *t*, *f*, *r*, dans les mots tirés du grec, considérant qu'un grand nombre de ces mots (*pharmacie*, *théologie*, *athée*) sont tellement entrés dans l'usage sous leur forme actuelle que le bouleversement serait plus grand qu'elle ne peut se permettre de l'introduire. Elle se réserve sur ces points, d'introduire des réformes discrètes dans le sens de la simplification, avec l'esprit de prudence et de progrès mesuré que M. Gréard a si bien exprimé, précisément à propos de ces vocables (*Note*, p. 23-25).

29° Elle repousse le *k* pour *ch* dans les mots *archéologue*, *archiépiscopal*, ne pouvant s'empêcher de considérer le *k* comme une lettre peu française et n'étant pas effrayée de la perspective d'entendre un jour prononcer *archiépiscopal*, comme on prononce *archevêque*.

30° Elle repousse *donter*, *donteur*, *sculter*, *sculteur*, par crainte de heurter trop fortement l'usage.

31° Elle repousse la transformation de *gageure*, en *gajure*, etc., considérant le peu d'importance qu'il y aurait dans cette réforme et le peu d'inconvénient qu'il y aurait à ce que l'on vînt à prononcer *gageure*, *mangeure*, *vergeure*, d'autant que ces deux derniers mots ne paraissent pas très usités.

32° Elle repousse *scintiler*, *osciler*, *vaciler* (pour *scintiller*, *osciller*, *vaciller*), par crainte d'altérer la physionomie de ces mots si usités et à la forme desquels les yeux sont si habitués.

III

L'Académie accepte, sans donner toujours ses raisons, puisqu'elle adopte celles qu'en donne la commission chargée de préparer la simplification de l'orthographe et y renvoie, les réformes suivantes :

1° *Déja* (pour *déjà*).

2° *Chute* (pour *chûte*), *joute* (pour *joûte*), *otage* (pour *ôtage*), modifications que l'Académie a déjà fait entrer dans son dictionnaire ; et de plus *assidument* (pour *assidûment*), *dévoument* (pour *dévoûment* ou *dévouement*), *crucifiment* (pour *crucifiement* ou *crucifîment*).

3° *Ile* (pour *île*), *flute* (pour *flûte*), *maitre* (pour *maître*), *naitre* (pour *naître*), *traitre* (pour *traître*), *croute* (pour *croûte*), *voute* (pour *voûte*), et autres mots où l'accent circonflexe ne sert qu'à rappeler l'*s* étymologique.

4° Elle admet que l'on écrive, *ad libitum*, *confidentiel* ou *confidenciel* et les adjectifs analogues, c'est-à-dire ceux dont le substantif est en *ence* ou en *ance*.

5° Elle accepte l'identification orthographique de *différent* et *différend*, de *fond* et *fonds*, de *appats* et *appas*, en ce sens que l'on écrirait : « Un *différent* s'est élevé ; un *fond* de terre ; la retraite a pour vous des *appats*. »

6° Elle accepte qu'on écrive, *ad libitum*, *enmitoufler*, et *emmitoufler*, *enmener*, et *emmener*, *enmailloter* et *emmailloter*, et autres mots analogues où l'*n*, rencontrant *m*, est devenue *m*.

7° Elle accepte *ognon* pour *oignon*.

8° Elle ne voit aucun inconvénient à ce que l'on écrive, *ad libitum*, *pied* ou *pié*.

9° Elle accepte que les sept substantifs en *ou* qui prennent un *x* au pluriel : *bijou*, *caillou*, *chou*, *genou*, *hibou*, *joujou*, *pou*, rentrent dans la règle générale et prennent une *s* au pluriel.

10° Elle accepte *échèle* au lieu de *échelle*, conformément à la prononciation et à l'étymologie

11° Elle a décidé de régulariser l'orthographe des mots venant de *carrus* en écrivant *charriot* par deux *r*, comme s'écrivent tous les autres mots dérivés de *carrus*.

12° Elle est disposée, en examinant chaque cas, à ne pas s'opposer à la suppression de l'*h* dans les mots dérivés du grec, où se rencontre la combinaison *rh*.

13° De même, notamment, pour les mots de création scientifique, elle aura pour tendance de favoriser l'*i* plutôt que l'*y*.

14° Elle est favorable à la proposition d'écrire *sizain* comme on écrit *dizain* et *dizaine;* elle estime que l'on pourrait étendre cette réforme à *dizième* et *sizième* (au lieu de *dixième* et *sixième*) par conformité avec *onzième* et *douzième*.

Telles sont les résolutions que, pleine d'estime pour les excellentes intentions de la commission chargée de préparer la simplification de l'orthographe française, comme pleine de respect pour la compétence et le savoir de cette commission, mais voyant quelquefois d'une façon différente les intérêts de la beauté et aussi de la facile propagation de la langue française, l'Académie a cru devoir prendre.

Bilan historique et géographique de l'Europe en 1904

(Suite et fin.)

Pays-Bas. — On sera peut-être étonné d'apprendre que les 5 500 000 Hollandais prennent la tête en Europe pour la proportion de la valeur commerciale, car on leur assigne un chiffre de 7 milliards de francs, soit plus de 1300 francs par habitant, alors que la Belgique, pour un commerce total égal, mais plus peuplée, ne vient qu'avec 1000 francs par habitant, la Suisse avec 630 fr., l'Angleterre avec 500, l'Allemagne avec 250, la France. 230, la Russie 50 à peine.... l'Europe, avec une moyenne de 200 francs par tête.

La « Conférence de la Paix », qui siège à la Haye, vient, sur l'initiative du président des Etats-Unis, d'inviter toutes les puissances à une nouvelle réunion générale, dont le programme visera sans doute les moyens d'atténuer, s'il se peut, les maux de la guerre actuelle, tout au moins de fixer les règles relatives aux droits et aux devoirs des neutres. Il est regrettable que le Tsar, inspirateur du tribunal de la paix de la Haye, au lieu de donner lui-même l'exemple, ait toujours refusé de soumettre à ce tribunal le conflit avec le Japon, ce qui eut épargné bien des calamités.

Danemark. — Les 2 500 000 Danois tiennent avec les Suisses le record pour la quantité *d'imprimés* transportés par la poste,